



AGEPAC
FORMATION

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

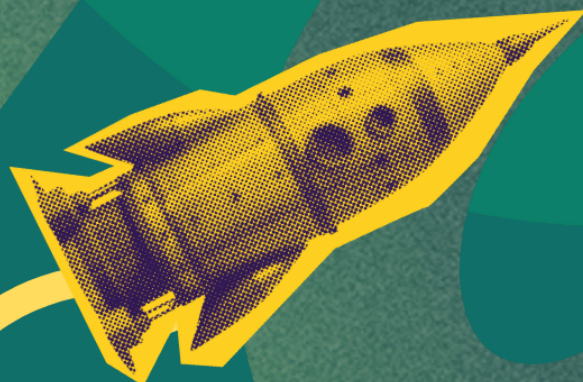
BTS MCO



BTS GPME

BTS ASSURANCE

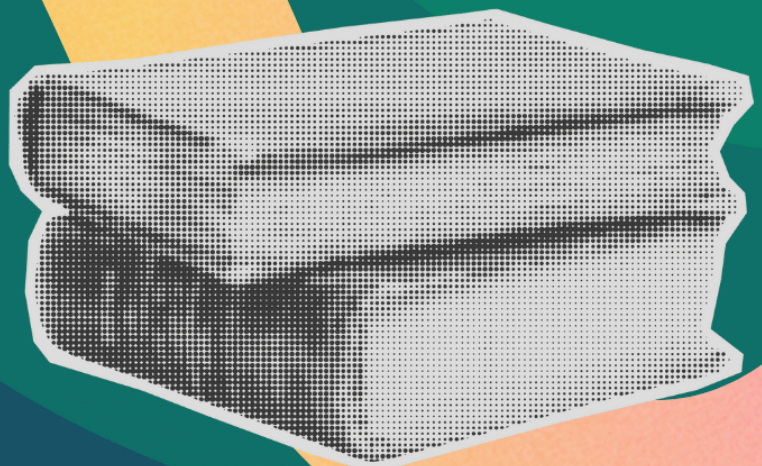
**+ DE 25 ANS
D'EXPÉRIENCE**



Notre histoire

Depuis plus de 25 ans, **AGEPAC Formation** accompagne les étudiant(e)s dans leur réussite grâce à des formations en alternance adaptées aux exigences du marché.

Spécialisé dans les BTS en alternance, notre centre permet aux jeunes d'obtenir un diplôme reconnu, tout en acquérant une expérience professionnelle concrète et un salaire dès la première année.



Pourquoi AGEPAC?

- + de 25 ans d'expertise en alternance
 - Un réseau de partenaires entreprises pour trouver une alternance
 - Un accompagnement jusqu'à l'obtention du diplôme
- **Des résultats concrets :** 75% de taux de réussite, 91% d'insertion professionnelle



Nos formations



BTS Management Commercial Opérationnel (MCO) – Commerce, gestion et management

BTS Gestion de la PME (GPME) –
Administration, finance et organisation

BTS Assurance – Protection des biens et des personnes (*100% de réussite en 2023 et 2024*)

BTS MCO :
MAJOR ACADÉMIQUE
2010, 2012, 2013, 2015

BTS GPME : 2E ET 3E
ACADÉMIQUE 2013, 2022

Nos offres d'emplois

(les plus fréquentes)



Assistant(e) commercial(e) - BTS MCO

Assistant(e) de gestion - BTS GPME

Assistant(e) administratif - BTS GPME

Chargé(e) de clientèle - BTS ASSURANCE

Employé(e) polyvalent(e) - BTS MCO

Secrétaire administrative - BTS GPME

Assistant(e) RH (Administratif) - BTS GPME

Assistant(e) comptable et gestion - BTS GPME

Conseiller(e) clientèle - BTS MCO

agepac.fr/emplois-stages/

Pour postuler :

Envoyez votre CV à candidature@agepac.fr



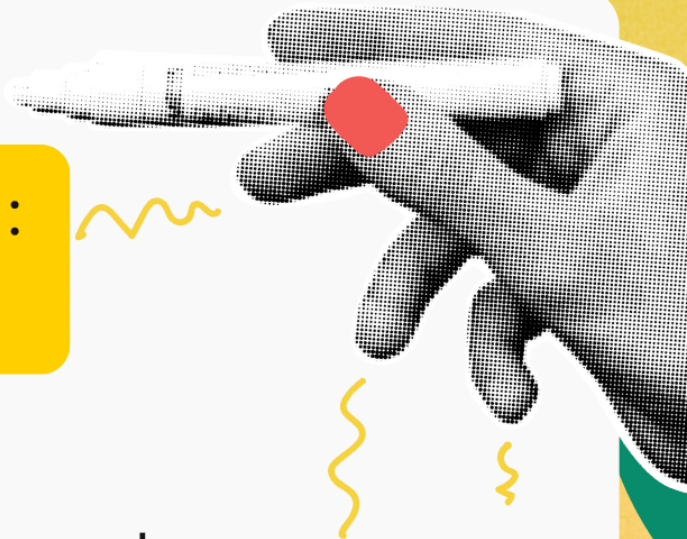
Pour postuler

Comment postuler ?

📌 Envoie ton CV + photo à :
candidature@agepac.fr

📌 Besoin d'infos ?
Écris nous par mail à la même adresse.

AGEPAC Formation, parce que l'avenir se construit aujourd'hui !



**+ DE 25 ANS
D'EXPÉRIENCE**



AGEPAC
FORMATION



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS



BTS MCO



**Management Commercial Opérationnel
Option Marketing Digital ***

**BTS MCO
MAJOR ACADÉMIQUE
2010, 2012, 2013, 2015**



**BTS GPME : 2E ET 3E ACADÉMIQUE 2022
2E ACADÉMIQUE 2013**

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Formation en alternance

- BTS Gestion de la PME (*renové en 2018*)
- BTS Management Commercial Opérationnel (*renové en 2019*)
- BTS Assurance
- BTS Comptabilité et Gestion
- BTS Tourisme



Nos références :

Taux de réussite : 75 % sur les 5 dernières années
Taux d'insertion : 91 %

BTS MCO

Date de début de contrat : À partir de Juin

Date de début de formation : Août

Jours de formation : lundi et jeudi

Pour plus d'informations

Contactez : Réchad INGAR

0692 68 20 62

rechad.ingar@agepac.fr

LES DÉBOUCHÉS / MÉTIERS VISÉS

Chargé(e) de clientèle - Conseiller(e) de vente - Assistant(e) commercial(e)

Responsable adjoint(e) de magasin - Gestionnaire de point de vente - Responsable e-commerce

AVANTAGE ENTREPRISES

Aide financière :

5 000 Euros la première année d'exécution du contrat

- L'exonération des cotisations salariales jusqu'à 50% du SMIC
- Prise en charge du financement de la formation par l'OPCO
- Rémunération du jeune : pourcentage du SMIC selon l'âge
- Une présélection de votre alternant(e) peut-être effectuée à votre demande

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Objectif : Acquérir une qualification professionnelle et favoriser l'insertion professionnelle

Bénéficiaires : Jeune de 16 à 29 révolus - Travailleur handicapé

Statut de l'apprenti : Salarié (code du travail, convention collective)

Durée : 24 mois maximum

Période d'essai : 45 jours en entreprise

Le temps consacré à l'enseignement est compris dans la durée de travail effectif du salarié (35 heures)

Le rôle du maître d'apprentissage est de contribuer, en liaison avec le CFA, à l'acquisition par l'apprenti des compétences correspondant à la qualification recherché et au diplôme préparé par l'employeur.

Suivi pour l'entreprise :

- État de présence mensuel
- Visite d'un formateur référent
- Suivi de l'OPCO
- Conseiller formation
- Relevé de notes / semestre

Salaire d'un apprenti en 2026	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	492,22 €	43% SMIC	783,90 €	53% SMIC*	966,21 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	710,98 €	51% SMIC	929,75 €	61% SMIC*	1 112,05 €
3ème année d'alternance	55% SMIC	1 002,67 €	67% SMIC	1 221,43 €	78% SMIC*	1 421,96 €
Salaire d'un apprenti en 2025	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% SMIC*			1 823,03 €		

PROGRAMME DE FORMATION

Culture générale et expression	136 H
Anglais	116 H
Culture économique, juridique et managériale	144 H
Développement de la relation client et vente conseil - Collecte, analyse et exploitation de l'information commerciale - Vente conseil, Suivi de la relation client - Suivi de la qualité de services - Fidélisation de la clientèle, Développement de clientèle	258 H
Animation et dynamisation de l'offre commerciale - Élaboration et adaptation continue de l'offre de produits et de services - Agencement de l'espace commercial - Maintien d'un espace commercial attractif et fonctionnel - Mise en valeur de l'offre de produits et de services - Organisation de promotions et d'animations commerciales - Conception et mise en place de la communication sur l'unité Commerciale - Conception et mise en œuvre de la communication externe de l'unité commerciale - Analyse et suivi de l'action commerciale	264 H
Gestion opérationnelle - Gestion des approvisionnements et suivi des achats - Gestion des stocks, Suivi des règlements, Élaboration des budgets - Gestion des risques liés à l'activité commerciale - Participation aux décisions d'investissement - Analyse des performances, Mise en œuvre du reporting	220 H
Management de l'équipe commerciale - Évaluation des besoins en personnel, Répartition des tâches - Réalisation de plannings, Organisation du travail - Recrutement et intégration, Animation et valorisation de l'équipe - Évaluation des performances individuelles et collectives de l'équipe - Individualisation de la formation des membres de l'équipe	160 H
Option - Marketing Digital	
TOTAL HEURES	1350 H

**+ DE 25 ANS
D'EXPÉRIENCE**



AGEPAC
FORMATION



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS



BTS GPME

Gestion de la Petite et Moyenne Entreprise

BTS MCO

MAJOR ACADÉMIQUE

2010, 2012, 2013, 2015

**BTS GPME : 2E ET 3E ACADÉMIQUE 2022
2E ACADÉMIQUE 2013**



AGEPAC FORMATION - 28 E ROUTE DU MOUFIA - SAINTE CLOTILDE

0262 920 905 - contact@agepac.fr - www.agepac.fr

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Formation en alternance

- BTS Gestion de la PME (*renové en 2018*)
- BTS Management Commercial Opérationnel (*renové en 2019*)
- BTS Assurance
- BTS Comptabilité et Gestion
- BTS Tourisme



Nos références :

Taux de réussite : 75 % sur les 5 dernières années
Taux d'insertion : 91 %

BTS GPME

Date de début de contrat : À partir de Juin

Date de début de formation : Août

Jours de formation : mercredi et jeudi

Pour plus d'informations

Contactez : Réchad INGAR
0692 68 20 62
rechad.ingar@agepac.fr

LES DÉBOUCHÉS / MÉTIERS VISÉS

Assistant(e) administratif(ve), Assistant(e) de direction, Assistant(e) en ressources humaines, Secrétaire polyvalent(e), Gestionnaire administratif(ve), Assistant(e) comptable, Assistant(e) logistique

AVANTAGE ENTREPRISES

Aide financière :

5 000 Euros la première année d'exécution du contrat

- L'exonération des cotisations salariales jusqu'à 50% du SMIC
- Prise en charge du financement de la formation par l'OPCO
- Rémunération du jeune : pourcentage du SMIC selon l'âge
- Une présélection de votre alternant(e) peut-être effectuée à votre demande



CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Objectif : Acquérir une qualification professionnelle et favoriser l'insertion professionnelle

Bénéficiaires : Jeune de 16 à 29 révolus - Travailleur handicapé

Statut de l'apprenti : Salarié (code du travail, convention collective)

Durée : 24 mois maximum

Période d'essai : 45 jours en entreprise

Le temps consacré à l'enseignement est compris dans la durée de travail effectif du salarié (35 heures)

Le rôle du maître d'apprentissage est de contribuer, en liaison avec le CFA, à l'acquisition par l'apprenti des compétences correspondant à la qualification recherchée et au diplôme préparé par l'employeur.

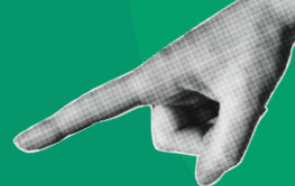
Suivi pour l'entreprise :

- État de présence mensuel
- Visite d'un formateur référent
- Suivi de l'OPCO
- Conseiller formation
- Relevé de notes / semestre



Salaire d'un apprenti en 2026	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	492,22 €	43% SMIC	783,90 €	53% SMIC*	966,21 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	710,98 €	51% SMIC	929,75 €	61% SMIC*	1 112,05 €
3ème année d'alternance	55% SMIC	1 002,67 €	67% SMIC	1 221,43 €	78% SMIC*	1 421,96 €
Salaire d'un apprenti en 2025	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% SMIC*			1 823,03 €		

PROGRAMME DE FORMATION



Culture générale et expression	136 H
Anglais	116 H
Culture économique, juridique et managériale	144 H
Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs Recherche de clientèle et contact Administration des ventes Maintien et développement de la relation avec la clientèle Recherche et choix des fournisseurs de la PME Suivi et contrôle des opérations d'achats et d'investissement de la PME Suivi comptable des opérations avec les clients et les fournisseurs	954 H
Participer à la gestion des risques de la PME Conduite d'une veille Participation à la mise en place d'un travail en mode projet Mise en œuvre d'une démarche de gestion des risques Participation à la gestion des risques financiers, non financiers Mise en place d'une démarche qualité	
Gérer le personnel et contribuer à la GRH Gestion administrative du personnel Participation à la gestion des ressources humaines Contribution à la cohésion interne de la PME	
Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME Contribution à la qualité du système d'information Organisation des activités de la PME Contribution à la mise en œuvre de la communication Participation à l'analyse de l'activité Participation au diagnostic financier Participation au développement commercial national et international	
Culture économique, juridique et managériale appliquée	
Communication	
TOTAL HEURES	1350 H

**+ DE 25 ANS
D'EXPÉRIENCE**



AGEPAC
FORMATION



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

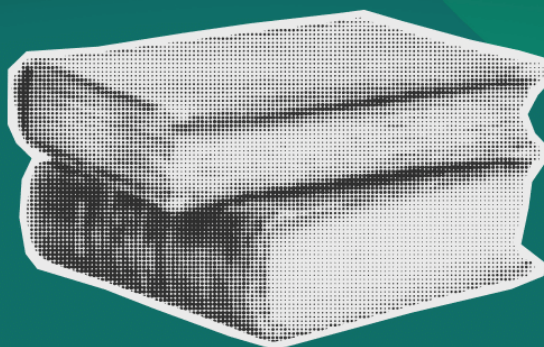


BTS ASSURANCE

**BTS MCO
MAJOR ACADÉMIQUE
2010, 2012, 2013, 2015**



**BTS GPME : 2E ET 3E ACADÉMIQUE 2022
2E ACADÉMIQUE 2013**



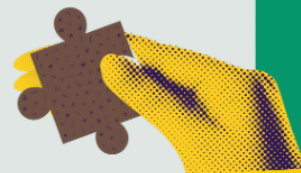
AGEPAC FORMATION - 28 E ROUTE DU MOUFIA - SAINTE CLOTILDE

0262 920 905 - contact@agepac.fr - www.agepac.fr

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Formation en alternance

- BTS Gestion de la PME (*renové en 2018*)
- BTS Management Commercial Opérationnel (*renové en 2019*)
- BTS Assurance
- BTS Comptabilité et Gestion
- BTS Tourisme



Nos références :

Taux de réussite : 75 % sur les 5 dernières années
Taux d'insertion : 91 %

BTS ASSURANCE

Date de début de contrat : À partir de Juin

Date de début de formation : Août

Jours de formation : mercredi et jeudi

Pour plus d'informations

Contactez : Réchad INGAR
0692 68 20 62
rechad.ingar@agepac.fr

LES DÉBOUCHÉS / MÉTIERS VISÉS

Gestionnaire de contrats d'assurance, chargé(e) de clientèle particuliers, conseiller(e) en assurances, téléconseiller(e) en assurance, gestionnaire de sinistres, collaborateur(trice) d'agence d'assurance

AVANTAGE ENTREPRISES

Aide financière :

5 000 Euros la première année d'exécution du contrat

- L'exonération des cotisations salariales jusqu'à 50% du SMIC
- Prise en charge du financement de la formation par l'OPCO
- Rémunération du jeune : pourcentage du SMIC selon l'âge
- Une présélection de votre alternant(e) peut-être effectuée à votre demande



CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Objectif : Acquérir une qualification professionnelle et favoriser l'insertion professionnelle

Bénéficiaires : Jeune de 16 à 29 révolus - Travailleur handicapé

Statut de l'apprenti : Salarié (code du travail, convention collective)

Durée : 24 mois maximum

Période d'essai : 45 jours en entreprise

Le temps consacré à l'enseignement est compris dans la durée de travail effectif du salarié (35 heures)

Le rôle du maître d'apprentissage est de contribuer, en liaison avec le CFA, à l'acquisition par l'apprenti des compétences correspondant à la qualification recherchée et au diplôme préparé par l'employeur.

Suivi pour l'entreprise :

- État de présence mensuel
- Visite d'un formateur référent
- Suivi de l'OPCO
- Conseiller formation
- Relevé de notes / semestre

Salaire d'un apprenti en 2026	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	492,22 €	43% SMIC	783,90 €	53% SMIC*	966,21 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	710,98 €	51% SMIC	929,75 €	61% SMIC*	1 112,05 €
3ème année d'alternance	55% SMIC	1 002,67 €	67% SMIC	1 221,43 €	78% SMIC*	1 421,96 €
Salaire d'un apprenti en 2025	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% SMIC*			1 823,03 €		

PROGRAMME DE FORMATION

Culture générale et expression	136 H
Anglais	136 H
Culture professionnelle appliquée Repérage des activités de l'assurance Identification des acteurs de l'assurance Perception des éléments de cadrage des activités d'assurance Activité de veille et de suivi des évolutions du secteur	344 H
Vente et développement commercial Accueil, orientation, conseil du client Développement d'un portefeuille client Conduite de l'entretien commercial Présentation et gestion d'une offre d'indemnisation	244H
Gestion des sinistres / Relation client / Sinistres Gestion de sinistre Prise en compte du sinistre, règles et procédures, règlement de sinistres, opérations liées aux prestations d'assurance santé-aux contrats d'assurance vie, traitement des réclamations, suivi du sinistre et mesure de la satisfaction client, outils numériques et collaboratifs. Accueil en situation de sinistre Prise en compte du client en situation de déclaration de sinistre, maîtrise des règles de prise en compte et de traitement, explication et justification de la procédure.	458 H
Atelier de professionnalisation	60 H
TOTAL HEURES	
	1350 H

